

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Ferrussel
Boîte dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, rue Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

LE BILAN DE L'ANNÉE

L'année 1882 se termine aussi tristement qu'elle a commencé; d'autres diraient qu'elle se termine plus tristement encore, mais nous serons charitable dans nos appréciations. Avant que l'aiguille du temps ait marqué la dernière minute de cette année, nous allons essayer de l'embrasser d'un coup d'œil, pour dégager de cette vue d'ensemble les enseignements qu'elle comporte.

Au premier abord, nous ne découvrons rien qui soit de nature à nous la faire beaucoup regretter. Notre pauvre France a descendu encore quelques-uns des échelons de sa grandeur morale et matérielle, accru la somme de ses fautes, et diminué d'un certain nombre de degrés dans la considération des nations qu'autrefois elle regardait de haut. Certes, il n'y a pas lieu de se féliciter à cet examen, d'autant plus que nous ne paraissions pas vouloir changer nos voies, et nous ne pourrions que songer à nous voiler la tête et attendre la catastrophe finale si nous n'avions dans l'avenir, cet agent de Dieu, un invincible espoir.

Nos lecteurs voudront bien nous permettre d'entrer dans des détails qui leur sont déjà connus, mais que nous grouperons, que nous classerons, pour les mettre dans leur vrai jour. De réflexions, nous serons très sobres. Les faits parlent par eux-mêmes, et les lecteurs de *L'Éclair* sont gens sachant réfléchir et tirer les conséquences.

L'année a vu trois ministères présider aux destinées du pays. Le premier qu'on appelait le *Grand ministère*, par antiphrase sans doute, inauguré le 14 novembre 1881, tombait dans le courant du mois de janvier, après une durée de soixante-treize jours. Sa chute fut la meilleure des choses qu'il fit dans toute la durée de son existence.

Le second ministère ramenait au pouvoir M. de Freycinet, l'auteur du fameux plan de travaux publics qui écrase actuellement la France, et M. Ferry, le héros de l'expédition tunisienne, des décrets du 29 mars et de l'article 7. Ce que fit ce ministère est chose bien difficile à dire, et son chef, M. de Freycinet, éprouverait quelque peine à l'expliquer. Pendant sa durée, s'engagèrent les préliminaires de la question égyptienne, dont le résultat fut de nous exproprier poliment de la part d'autorité que nous possédions sur les bords du Nil.

Le ministère du 29 janvier ne sut rien prévoir, rien organiser, rien faire en un mot. Comment aurait-il pu faire quelque chose? M. de Freycinet, comme le disait le duc de Broglie à la tribune, ne pouvait rester du même avis, non pas deux jours, mais deux heures, pas même le cours d'une séance de la Chambre des députés. Un jour, il veut de l'intervention turque qu'il ne voulait pas la veille; un autre jour, il s'empresse de désavouer des paroles qui avaient fait quelque bruit à Londres; il envoie à Alexandrie une flotte, tout en disant bien haut qu'elle se retirera au premier coup de canon. On sait que ce fut effectivement ce qui eut lieu, et nos marins purent voir massacrer nos nationaux, sans avoir seulement le droit de débarquer pour leur porter secours.

Néanmoins cette affaire fut fatale au ministère de Freycinet: il croula d'une façon sans précédents, sous la réprobation d'une majorité de 416 voix. N'oublions pas toutefois qu'il avait donné une preuve de sa force en expulsant quelques bénédictins rentrés à Solesmes et quelques trapistes restés au Plantay.

Le troisième ministère, le ministère Duclerc, qu'en dire, hélas? Comment il vint au monde? on le sait trop, et, comme Figaro, on en a ri de peur d'en pleurer. Ce cabinet qu'on a qualifié de « cabinet de bains de mer », de « ministère bouche-trou », se tient ou plutôt est tenu sur ses pieds parce que s'il tombait, personne ne sait comment on pourrait le remplacer. De fait, la place de ministre a été tellement avilie, qu'on ne trouve plus d'homme d'une valeur quelconque, si mince qu'elle soit, qui consente à la prendre dans les conditions où elle est actuellement. Un ministre c'est le valet du plus piètre des députés. Avouez qu'il ne

faut pas être ambitieux pour se contenter d'obéir à... Nous ne dirons aucun nom, par embarras du choix.

Venons maintenant aux résultats de cette lamentable page d'histoire. Où en sommes-nous comme influence extérieure? Chez nous, où en est la moralité? où en est la justice? où en est la fortune publique?

Notre influence extérieure... Il fut un temps où un roi de Prusse que ses contemporains appelaient Frédéric le Grand, disait: « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas en Europe un coup de canon sans ma permission. » Et à cette époque, la Russie s'appelait Catherine II, l'Autriche, Marie-Thérèse. La France, déjà sur la pente, s'appelait cependant Louis XV; aujourd'hui on la nomme Grévy! Ne disons rien de plus.

La moralité... L'odieuse loi du 28 mars, boulet du ministère Freycinet, a supprimé l'enseignement de la religion dans les écoles: elle a interdit au maître d'enseigner à l'enfant ses « devoirs envers Dieu et envers la Patrie », et, pendant ce temps, fleurissent, et à bon marché, les publications putrides, ferment de corruption qui lèvera à son heure. En attendant, jamais les crimes n'ont été si multipliés, jamais les vols sacrilèges dans les églises n'ont été si communs, on abat les croix et les statues, et M. Grévy qui a assisté impassible, s'il n'est pas prouvé qu'il y ait pris part, au sac de l'archevêché de Paris, sous le règne de Louis-Philippe, voit avec la même impassibilité se renouveler les exploits du temps de sa jeunesse. L'insulte au clergé a été élevée à la hauteur d'une institution: l'exemple vient d'en haut, si on peut employer ce mot de *haut* en parlant de la Chambre des députés. On en viendra, en songeant à ce que nous réservent les tyranneaux de la rue, à regretter les tyranneaux de la féodalité.

Et voyez comme les doctrinaires qui nient Dieu suscitent les doctrinaires qui nient et la propriété et le droit à la vie humaine. Les scènes dont Montceau-les-Mines a été le théâtre, les glorifications dont des bandits ont été l'objet, tout cela ne fait pas apparaître l'avenir sous des couleurs roses? La dynamite est entrée en scène et la science devient un agent de décomposition sociale. La presse maçonique a essayé, malgré l'absurdité de la thèse, de mettre sur le compte du parti catholique les explosions et les renversements de croix, mais son affirmation a été combattue par la presse anarchiste elle-même qui craint de se voir enlever ses lauriers.

Ont-ils du moins été sévèrement punis les criminels? Oh! que non! c'est avec une main paternelle qu'on les a frappés, et encore, comme toujours, ce sont les comparses qui ont payé. Les véritables auteurs se pavanent fiers et impunis. Écoutez M^e Laguerre, le défenseur des accusés de Montceau; il est logique cet homme-là. « Vous frappez des socialistes, dit-il, et vous faites des funérailles aux frais de l'État à Louis Blanc. Cependant les uns n'ont fait qu'appliquer les doctrines de l'autre. » Que répondre à cet argument?

Comment ne pas signaler aussi comme un triste symptôme ce fait encore inouï que la justice criminelle a vu son cours suspendu dans cette affaire de Montceau? Si nous regardons d'un autre côté, comment encore n'être pas frappé de cet étrange phénomène judiciaire: Ily a quelques jours, MM. Bontoux et Féder, le premier président et le second directeur de la Société financière l'*Union Générale* étaient condamnés à cinq ans de prison pour des faits que nous n'avons pas à rappeler ici. La sentence peut être discutée, il n'importe; mais ce qui est étrange, en vérité, c'est de voir un M. Savary, député de la Manche, se trouvant dans des conditions absolument identiques à celles de M. Bontoux, non seulement indemne, mais encore occupé à monter une nouvelle Société après avoir tué sous lui, la *Banque de Lyon et de la Loire*, et la Société des *Coupons commerciaux*, qu'on a qualifiée de véritable *flibusterie*. Passons.

Où en sont nos finances? Les discussions du budget sont trop récentes pour que nous nous attardions là-dessus. Ce qui est à retenir, c'est que depuis trois ans nos budgets se

bouclent par des déficits; c'est que nous avons une dette de 32 milliards, tandis que la puissance qui vient après nous, l'Angleterre, ne doit que 19 milliards; c'est que nous, Français, nous payons par tête 109 francs, alors que l'Américain qui vient en second rang n'en paie que 58; c'est que, enfin, si nous ne nous arrêtons nous marchons à la banqueroute, à la hideuse banqueroute, comme disait Mirabeau. Il est vrai que M. Tirard notre ministre des finances n'est pas effrayé, ce qui ne nous rassure pas le moins du monde.

Notre argent est jeté, c'est le mot; il est jeté à des criminels de droit commun sous couleur d'indemnité aux victimes du 2 décembre; il est jeté à des fruits secs se vautrant dans des sinécures créées pour eux; il est jeté sous prétexte de grands travaux à des entrepreneurs qui sont des frères et amis; on construit de force des écoles neuves dans des communes qui en ont déjà et qui protestent en vain; pour mieux gaspiller, on a voté une loi qui supprime l'adjonction des plus fort imposés dans les discussions municipales sur les travaux importants, de sorte que le contribuable n'a plus même le droit de donner son avis sur l'emploi de son argent. Est-ce rassurant cela? Encore quelque temps de ce régime, et MM. Tirard et Hérisson auront besoin de se tromper de plus d'un milliard dans leurs additions pour équilibrer leur budget.

Et si maintenant, en regard de ces gaspillages insensés, nous mettons la situation présente, la situation de l'heure qui sonne, que dirons-nous? Nous voyons le travail arrêté de toutes parts, les grandes maisons renvoyant une partie de leur personnel, les ateliers chômant, les ouvriers se croisant les bras et les employés battant en vain le pavé. Est-ce là ce qu'on nous promettait? Et encore, si quelque chose faisait prévoir que ce n'est qu'un mauvais moment à passer? Mais non, pas un symptôme d'espoir d'une reprise! La misère ouvre tout grand ses bras décharnés, et tandis que nos maîtres du jour mènent le carnaval des millions, en bas on a faim. Le peuple cherche à s'étourdir, nous le savons, et nous disons d'avance cela pour répondre à cette objection qu'on ne voit pas moins de monde au cabaret et au théâtre qu'auparavant; il cherche à s'étourdir justement parce qu'on lui a dit qu'il n'y avait d'autres biens que les satisfactions sensuelles; mais il en est de l'ivresse comme du sommeil: si prolongée qu'elle soit, il faut en venir au réveil. Et quel réveil! Ah! *sophistes* corrupteurs, empoisonneurs du peuple, nous ne demandons pas à la justice divine de vous frapper, mais nous tremblons quand nous voyons le délai qu'elle vous laisse et dont vous ne profitez pas!

Lecteurs de cet article dont vous voudrez bien excuser la longueur, nous ne voulons pas cependant vous laisser sous la pénible impression de ces dernières lignes. Nous dirons en terminant qu'une chose, dans cette année qui s'achève, est pour l'avenir de la France un espoir qui nous reste. C'est le courage, la résistance que déploient les catholiques, dans la lutte pour Dieu qu'ils soutiennent chaque jour. Nous le constatons avec fierté, ils tiennent tête à l'ennemi. De toutes les forces de notre âme, nous leur crions: courage! courage! et nous leur envoyons pour l'année qui s'ouvre des souhaits de succès, de bonheur pour eux, pour leurs familles, pour la France et pour l'Église! Z***

COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — Dimanche, à midi, le Pape a reçu, suivant l'usage, les souhaits de bonne année du Sacré Collège. Le cardinal di Pietro a donné lecture de l'adresse rédigée à cette occasion.

Léon XIII a répondu qu'il acceptait les vœux des cardinaux comme un augure de temps meilleurs.

« La marche des événements, a-t-il dit, révèle de plus en plus l'audace des ennemis de l'Église. On met de côté aujourd'hui les ménagements dictés autrefois par la prudence politique et par la raison d'État. Et cependant, dans d'autres pays, des assemblées politiques proclament que la papauté est une grande force morale et certains gouvernements renouent des

relations avec elle. » Le Pape ajoute ensuite que, malgré tout, il continuera de remplir sa haute mission et de défendre les droits et les intérêts de l'Église. Il sollicite dans ce but le concours des cardinaux, des évêques et des fidèles.

A nous, catholiques, de répondre à ce pressant appel !

Nécrologie. — Aujourd'hui samedi doivent être célébrées les funérailles d'un prélat illustre, dont la mort est un deuil immense pour l'Église et pour la France.

Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, décédé samedi dernier, était né vers les dernières années du siècle passé, en 1795, à Bourg-Argental, dans la Loire. Il fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Irénée et exerça le ministère sacerdotal d'abord comme vicaire de la Guillotière, puis, bientôt après, comme curé d'Irigny. Dès cette époque, il se fit remarquer par une série de prédications, sur lesquelles sa parole abondante et facile eut bien vite attiré l'attention.

En 1827, il occupa la cure de Villefranche. Quelques années plus tard, il fut désigné pour administrer, en qualité de coadjuteur, le diocèse de Nancy. Le 30 novembre 1836, il fut nommé au siège archiepiscopal de Bordeaux. En 1852, il fut fait cardinal, et comme tel devint, de droit, sénateur.

Mgr Donnet était grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur et grand-croix de celui de Charles III.

Noël. — Partout, à Paris comme à Lyon, ce grand anniversaire a été fêté avec un redoublement de pompe et de piété. Les églises étaient pleines et dans toutes les paroisses les messes de minuit ont été célébrées au milieu d'une énorme affluence de fidèles recueillis.

La foi monte à mesure que la république baisse !

Sénat. — La commission du divorce vient de prendre une grave résolution. Après une vive discussion, l'article premier du projet de la Chambre a été rejeté par 5 voix contre 2. Ce vote équivaut au rejet du projet entier, puisque c'est le principe même du divorce qui est repoussé.

Dans sa séance du 26 décembre, le Sénat a adopté l'amendement de M. Lucien Brun relatif au rétablissement d'un crédit de 3.000 fr. offert à l'aumônier du Prytanée militaire.

Décidément, la suppression de la Chambre haute va devenir d'une nécessité pressante !

Anarchistes. — Le verdict du jury de Riom a été une méprise désagréable pour nos hommes d'État. Négatif sur deux cents questions, il acquitte tous les accusés sauf neuf.

C'est la constatation solennelle de l'impuissance du gouvernement. D'ailleurs, pourquoi les condamner ces pauvres anarchistes ? en brisant des croix, en violant des domiciles, ils n'avaient fait qu'imiter nos hauts fonctionnaires républicains. Justice humaine ! Pour ceux-ci, les avancements et les décorations ; pour ceux-là la prison !

Berryer. — Une étude intéressante sur ce grand homme a été faite à la Faculté catholique par M. Lucien Brun fils à l'occasion de la réouverture des conférences de discussion entre étudiants. Le conférencier a successivement étudié Berryer comme orateur, comme chrétien et comme royaliste. Merci de nous avoir rappelé au milieu des hontes et des bassesses du présent cette belle et noble figure !

Italie. — L'exécution d'Oberdank, un des meneurs de l'Italia irredenta, qui avait attenté contre la vie de l'empereur d'Autriche, a soulevé les colères des socialistes italiens. Un peu moins de pitié, s'il vous plaît, pour les révolutionnaires et les assassins.

Enseignement laïque. — Un instituteur du canton de Baccarat s'est permis de brûler le catéchisme d'un enfant. Un autre du canton de Dyon, à Lorey, a jeté au fourneau une histoire sainte. Dans le canton de Bar-sur-Seine, dans l'Aube, c'est le dernier mandement de Mgr l'évêque de Troyes sur l'instruction primaire qui est arraché des mains d'un enfant, déchiré et voué aux flammes. Tolérance, liberté, neutralité républicaines !!!

Dordogne. — Une commune bien notée ! Le conseil municipal de Bergerac a réduit l'indemnité de logement accordée à M. l'archiprêtre, et, en outre, il a voté l'enlèvement de toutes les croix de la commune.

Une leçon. — M. le comte de Diesbach révoqué de ses fonctions de maire de Gouy, à la suite du toast qu'il avait porté à la Reine dans le banquet du 29 septembre 1881, a été renommé maire à l'unanimité par le conseil municipal de sa commune.

Nos Vandales. — Les Chambres françaises viennent de porter un coup fatal à la musique en supprimant les trois cent mille francs demandés pour les maîtrises. M. Gounod avait fait sur ce sujet une lettre admirable, montrant que les maîtrises sont la source de la grande musique et des grands musiciens. Députés et sénateurs ont voté contre. Encore une décadence pour la France. Ces pauvres républicains sont aussi imbéciles que méchants.

La propreté n'est pas la première vertu des municipaux qui nous gouvernent. Le centre de Lyon est d'une saleté remarquable. Quant aux rues des quartiers un peu excentriques, elles sont devenues de véritables marais. Nous sommes dans la boue au physique comme au moral... C'est comme en politique, le régime des décroisseurs.

M. Gambetta ne va guère mieux, si mieux il y a, sa blessure est moins grave que l'état général de sa santé. On craint que le gros intestin ne soit perforé. Beaucoup se réjouissent de sa mort, il a tant fait de mal ! Pour nous, nous savons qu'après lui, il reste encore assez de méchants pour faire et continuer son œuvre. Nous remarquons seulement qu'il est pincé du même côté qu'Antiochus, l'ennemi acharné des cléricaux de Jérusalem.

M. Guillemaut a osé dire en plein Parlement français, que les sœurs de Saint-Vincent de Paul font et ont fait beaucoup de mal à la France. Cette énorme calomnie n'a excité que des sourires de pitié. M. Guillemaut est-il ignorant ou est-il dévoyé et malicieux ?

En tout cas, il est à plaindre.

Il pleut ? — Ce n'est pas une nouvelle, puisqu'en 1882 il y a eu 225 jours de pluie, sans compter 90 jours de temps couvert. On a remarqué avec assez de plaisir dans nos écoles laïques et dans nos rues, la disparition à peu près complète de la romance fameuse : *République, c'est ton soleil !*

ÉLECTION DU 31 DÉCEMBRE

DANS LA 2^e CIRCONSCRIPTION DE LYON

Dimanche prochain, les honnêtes gens de la deuxième circonscription de Lyon auront un candidat à opposer aux divers politiciens qui, au nom de la République, briguent la succession de M. Bonnet-Duverdier.

Le comité conservateur ouvrier a fait choix de M. Maire, apprêteur-moieur, aux Brotteaux ; c'est à la fois un homme de travail et un homme de bien qui méritait à tous égards d'être présenté aux électeurs d'une circonscription où l'élément ouvrier est nombreux.

L'espace nous manque pour donner ici l'appel que le comité adresse aux électeurs de cette circonscription.

Mais nous pouvons, nous aussi, affirmer que ces électeurs trouveront dans ce candidat le défenseur inflexible de toutes leurs revendications. M. Maire a toujours vécu au milieu des ouvriers, ouvrier lui-même, par son travail, par son intelligence, il est arrivé à se faire remarquer et distinguer par ses pairs.

Homme d'honneur et de désintéressement, caractère indépendant, catholique convaincu, M. MAIRE est bien vraiment le candidat de la situation, le seul autorisé à se poser comme représentant de la classe ouvrière.

CHAGOT ET ROCHEFORT

On connaît depuis quelques jours la décision de Cour d'assises de Riom.

Le résultat n'a satisfait ni les socialistes ni le gouvernement. Pour les premiers, les fauteurs des troubles de Montceau ont été trop condamnés, et pour le second pas assez.

Seul, M. Chagot est sorti de ces débats indemne, réhabilité et grandi.

La malignité de ses ennemis s'était plu à verser sur lui le ridicule en le représentant comme un bigot à l'esprit étroit et un tyranneau insupportable.

L'instruction judiciaire a démontré qu'il n'était ni l'un ni l'autre. M. Chagot est catholique, c'est son droit ; de plus, il est pratiquant, ce qui est absolument permis.

Mais si le sympathique directeur des mines de Blanzay et de Montceau aimait à suivre sa religion, il laissait parfaitement aux autres la liberté de suivre la leur.

Après une démonstration comme celle qui vient d'avoir lieu à Riom, il n'est pas possible d'avoir le moindre doute à cet égard.

Mais M. Chagot, n'est pas seulement un catholique libéral, c'est un de ces hommes de plus en plus rares, qui travaillent au bonheur de leurs semblables, ne craignant pas de se dévouer et au besoin de se sacrifier pour eux.

Il n'est pas simplement un patron, il est un véritable père pour ses subordonnés.

C'est si vrai, qu'il a réalisé à Blanzay et à Montceau, un fait inouï à notre avis, parmi une population minière.

Plus de 500 ouvriers sur 1.500, ont pu, grâce à son administration largement paternelle, devenir propriétaires d'une maison et d'une étendue de terrain de 15 à 20.000 francs.

Nous ne savons pas de centre minier, où un pareil miracle se soit accompli.

Aussi M. Chagot était aimé de tous ses ouvriers. M^e Laguerre, au talent duquel nous sommes heureux de rendre hommage, a été obligé d'en convenir et de dire pour la défense des inculpés, que les auteurs des troubles n'étaient pas de la localité, mais bien des étrangers.

Mais s'il en est ainsi, et comment en douter après un pareil aveu ? que deviennent les accusations de la presse radicale et les perfides insinuations de Rochefort, contre M. Chagot et le catholicisme ?

Ce dernier surtout avait tant crié à l'oppression des consciences par le cléricale Chagot, qu'il avait presque fini par faire croire aux moutons qui brouillent sa prose, que c'était un sectaire de la pire espèce.

Les débats ayant prouvé que, l'honorable directeur, est irréprochable, il est absolument démontré que le catholicisme n'a rien opprimé du tout et que l'histoire d'ouvriers renvoyés pour avoir refusé d'aller s'agenouiller au confessionnal, est purement et simplement du domaine de la fable.

Mais une conséquence qui vient naturellement à l'esprit de tous et que tout le monde tirera, c'est que ceux qui ont ainsi sciemment dénaturé la vérité ne méritent plus aucun crédit.

Rochefort l'a si bien compris qu'il a changé de tactique et qu'il accuse maintenant M. Chagot d'avoir diffamé et combattu le gouvernement par tous les actes de son administration.

De la part du rédacteur de *L'Intransigeant*, une pareille accusation nous paraît légèrement surprenante.

Est-ce que par hasard, il aurait, lui, la prétention de le soutenir ?

Au fond, il n'y aurait rien de bien étonnant. Ce protégé qui a l'air de traiter l'opportunisme comme sa bête noire, n'est peut-être rien moins qu'anti-gouvernemental. Nous l'avions bien un peu soupçonné, mais il nous fallait son propre aveu, pour nous en convaincre entièrement. La franchise avec laquelle il le déclare ne laisse plus de place au doute. Dès qu'il fait un crime aux autres de leur opposition au gouvernement, il est évident qu'il est un de ses plus fanatiques partisans. Et quand il traite Gambetta d'animal et Duclerc de *crocheteur*, c'est tout à fait comme s'il leur disait : « cher ami. »

Ce qui nous confirme encore dans notre opinion, c'est la

liberté avec laquelle on le laisse démolir tous les jours le gouvernement.

Pendant que cela leur permet de se donner un air de libéralisme, ils peuvent se reposer sur lui du soin de calomnier les cléricaux, c'est tout ce qu'ils désirent.

Mais si un journal clérical essayait seulement de reproduire ses articles en changeant la signature, il serait du coup supprimé.

Voilà les jobards qui nous gouvernent et que le public a la candeur de prendre au sérieux.

Ces frères ennemis ne sont ni plus ni moins que des complices qui s'entendent comme *larrons en foire* pour dévaliser les badauds qui s'acharnent à les regarder comme des « protecteurs » !

LAURENT.

La Santé de M. Gambetta

La santé de M. Gambetta, voilà ce qui préoccupe aujourd'hui la France entière. Comment va-t-il ? c'est la grande question du jour. Dans d'autres pays, on parle du budget, des améliorations à apporter au sort des travailleurs, des entreprises d'utilité publique, etc. ; en France, le point capital c'est la santé de M. Gambetta.

De bonne foi, fut-il jamais héros, seigneur, prince ou roi qui remplit tant de journaux de sa personne ?

Mais enfin qu'est-il donc arrivé à M. Gambetta et qu'elle est la vérité sur cette importante matière ? Problème.

Jusqu'ici, pour peindre l'obscurité d'un sujet, on disait : C'est la question d'Orient. Dorénavant on répètera : C'est la question Gambetta.

Et en effet, voici à peu près comme on peut résumer ce que nous disent les journaux sur la susdite santé :

« Nous tenons de source certaine que la santé de M. Gambetta irait chaque jour en s'améliorant, si des complications imprévues ne donnaient à ses médecins les plus sérieuses inquiétudes. Il est absolument faux que ses amis ne puissent aller le voir, ils y vont chaque fois que le célèbre orateur le leur permet, et... il ne le leur permet jamais.

« On peut affirmer que la maladie aura l'issue la plus heureuse qu'il soit possible d'imaginer, à moins qu'elle n'ait des conséquences funestes. En un mot, l'état du blessé est très satisfaisant, et si sa blessure n'était fort grave, on pourrait certifier, sans trop se hasarder, qu'il se porterait très bien.

« Au moment de mettre sous presse, nous recevons, par fil particulier, les nouvelles les plus effrayantes : M. Gambetta serait à toute extrémité, à moins que la blessure d'où vient tout le mal n'ait jamais été qu'une gigantesque blague.

« En résumé, soyez certain qu'il se portera bien, toutes les fois qu'il n'ira pas mal. »

Augustin RÉMY.

RECONNAISSANCE

C'est sous le regard bienveillant, et, pour ainsi dire, sous les auspices mêmes de Paul Féval que *L'Éclair* s'est fondé ; c'est une lettre de lui qui a servi de frontispice à son premier numéro, et depuis lors, l'illustre romancier n'a jamais manqué, au jour anniversaire de sa fondation, d'envoyer à l'œuvre qu'il avait vue naître, un souvenir et un encouragement. Mais cette fois, hélas ! paralysée par une terrible maladie, sa bouche est demeurée muette. A l'annonce du malheur qui le frappait, *L'Éclair* n'est pas resté indifférent ; il veut à son tour déposer aux pieds du Maître ses remerciements et ses hommages, et sa rédaction tout entière, au début d'une année nouvelle, envoie d'ici à la famille de l'éminent écrivain, avec ses vœux pour l'arrivée de jours meilleurs, l'expression de son respect et de sa douloureuse sympathie.

A. M. PAUL FÉVAL

Modeste rédacteur de ce vaillant journal,
Dont tu daignas naguère, ô généreux Féval,
Saluer la venue et fêter la naissance,
Je voudrais inspirer à ma reconnaissance
Quelques vers éloquents, quelques accents émus ;
Mais ma lyre est en deuil, et ne résonne plus.
Sa voix reste rebelle à ma triste pensée,
Sous ma tremblante main la corde s'est brisée,
Et mon cœur, impuissant à lui rien enfanter,
Ne sait plus que gémir quand il devrait chanter.
Ah ! quelle faible chose est-ce donc que notre âme,
Puisqu'un souffle suffit pour en ternir la flamme ?
Que vaut aux yeux de Dieu, que pèse dans sa main,
Cet esprit dont on voit s'enfler l'orgueil humain,
Puisqu'en la refermant d'un seul geste il l'écrase ?
Et notre raison même, autre fragile vase.
Puisqu'il peut à son gré la briser sans effort ?
Et tout notre être enfin, puisqu'il faut à la mort
Un seul coup de sa faux, pour trancher ce brin d'herbe ?
C'en est donc fait, Féval, de cet esprit superbe,
Qu'avec un soin jaloux le ciel avait orné ;
Et pour qui Dieu semblait ne s'être pas borné !
Car il t'avait doué d'une étrange puissance,
En te mettant au cœur et dans l'intelligence,
Ces dons si précieux qui nous font à la fois,
Plus forts que les guerriers et plus grands que les rois,
Et jusqu'à cette part de son âme infinie,
Ce sublime bon sens qu'on nomme le génie.
Tu l'oubliais pourtant ! dans un moment d'orgueil,
Ton pied du temple saint ne foula plus le seuil,
Ta lèvre où les baisers de ta pieuse mère
Avaient placé jadis la première prière,
Cessa de murmurer le cantique divin,
Tu renias ta foi, tu te crus libre enfin.
Aveugle, qui prenais un trop brillant mirage
Pour la réalité dont il t'offrait l'image !
Infidèle à ce Dieu qui t'avait tant donné,
Tu t'élanças sans but, d'un bond désordonné,
Et, pareil à l'étoile en son cours dérangée,
Avant l'heure ton astre atteignit l'apogée.
Il te souvient du temps fertile en beaux succès,
Où ton génie ailé, se donnant libre accès,

Au milieu des premiers prit la première place,
Où des chemins frayés quittant la vile trace,
Tu gagnais en courant la cime des hauteurs ;
Où plus infatigable encor que tes lecteurs,
Tu jetais en pâture à la foule affamée
Un chef-d'œuvre par jour ; où de ta renommée,
Le bruit tumultueux allait en s'élevant
Avec chaque feuillet que tu lançais au vent ;
Où prêtant à ton pied le support de son aile,
La gloire dans son vol t'emportait avec elle,
Transformait au passage en de brillants joyaux
Les pierres que lancait la main de tes rivaux.
Et faisant, sous tes doigts, jaillir l'or de ta plume,
A tes œuvres sans nombre ajoutait un volume.
Mais tout ce faux éclat, dont le reflet trompeur
Sédusit un instant ton intrépide ardeur,
Vers lequel tu courus d'un élan trop rapide,
Sans freins et sans appui, sans mesure et sans guide,
Va bientôt te contraindre en égarant tes pas,
A suivre malgré toi le chemin de Damas.
Dis adieu pour jamais à tes visions folles,
Courbe-toi, fier Sicambre, et brûle tes idoles !
Le jour vint, en effet, où ton char triomphal
Trouva le grain de sable invisible et fatal
Qui devait l'arrêter au milieu de la route,
Et le briser peut-être : après les jours de doute,
Allaient pour ton esprit luire les jours de foi
Et la verge de Dieu s'appesantir sur toi.
Tu méprisais le pauvre et flattais la richesse ;
Dieu te prit ta fortune, et sa main vengeresse,
Broyant ton faible cœur pour l'amener à lui,
Comme Job autrefois te laissa sans appui.
Il te fallut du pauvre épouser la torture,
Au prix de tes sueurs payer ta nourriture ;
Mais tu sus te grandir en sachant t'abaisser.
Loin de blasphémer Dieu, tu vins le confesser,
Tu ne te posas pas en injuste victime,
Tu rentras au bercail, tu réparas ton crime,
Et jusqu'à l'héroïsme, ardent d'humilité,
Pour refaire à ta vie une virginité,
Tu repris tour à tour chacun de tes ouvrages,
Tu les recommenças sans bruit, pages par pages,
Tu les corriges tous, et puis suprême affront,
Tu saisis les lauriers qui décoraient ton front,
Tu dépouillas pour Dieu ta dernière couronne,
Et tu les effeuillas au devant de son trône.
C'était grand, mais son bras ne fut pas désarmé.
Enfant prodige, un jour, tu l'avais alarmé ;
Sa colère exigeait un châtement suprême.
Ce ne sont plus tes biens, tes œuvres, c'est toi-même
Qu'il engloutit d'un coup dans l'éternel nuit.
Beau front décoloré, si ta raison s'enfuit,
Si Dieu qui s'était plu, dans sa grâce infinie,
A t'assigner d'abord pour demeure au génie,
Veut te ravir ton hôte, ah ! ne murmure pas :
Il ne l'avait pas fait pour régner ici-bas.
L'esprit descend du ciel ; souffre qu'il y remonte,
Supporte ton exil sans faiblesse et sans honte,
Songe que notre vie est plus brève qu'un jour,
Qu'il te faudra bientôt la quitter à ton tour ;
Qu' alors cédant aux cris de ton âme plaintive,
Le Seigneur te rendra ta grandeur primitive,
Que tu vivras ici dans notre souvenir,
Et que Dieu dans le ciel, pour un long avenir,
Du génie envolé te redonnant les ailes,
Fera sur tes lauriers fleurir des immortelles,
ROBERT.

Le Patrimoine d'un porte-soutane

Le mensonge est une arme diabolique, car Satan est le père du mensonge ; il ne faut donc pas nous étonner que dans cette guerre acharnée que l'enfer livre à l'Église, le mensonge soit l'arme de prédilection de tous ceux qui sont hostiles à la Religion. Le mot d'ordre a été donné il y a bien longtemps par ce ricaner qui s'appelait Voltaire : mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. Au dix-neuvième siècle, c'est encore le même procédé employé par la mauvaise presse, à ce point que le paysan et l'ouvrier qui s'imaginent que tout ce qui est imprimé doit être vrai, n'achètent le plus souvent avec leurs cinq centimes, que quatre pages de mensonges.

Mais c'est surtout pour paralyser et détruire, s'il était possible, la salutaire influence du prêtre, que le mensonge est

prodigué avec une effronterie qui semble lui donner les apparences de la vérité.

Montrer le prêtre comme l'ennemi du peuple, voilà le but à atteindre : Le cléricisme, voilà l'ennemi ! Par contre, chaque jour, ces menteurs se présentent avec leur masque comme les seuls amis du pauvre peuple ; heureusement le voile se déchire et bientôt l'hypocrisie apparaîtra dans toute sa laideur.

Ils ont dit qu'ils seraient les sauveurs de la Patrie, et ils l'ont humiliée au point de la rendre la risée de l'Europe ; menteurs !

Ils ont dit qu'ils réformeraient la société, et le gouffre de la Révolution est béant sous ses pieds ; menteurs !

Ils ont dit qu'ils étaient les apôtres de l'ère de prospérité, et les cent mille bras de la misère se lèvent chaque jour plus nombreux et plus terribles pour demander ou pour prendre, et ils ont préparé cette catastrophe qu'un journal ennemi appelait ces jours-ci le *Sedan financier* ; menteurs !

Vous êtes, dites-vous, les amis du peuple ; et pourquoi donc attaquez-vous, insultez-vous le prêtre ? et moi aussi je suis le fils de l'ouvrier, et moi aussi, j'ai mangé le pain noir du laboureur. Vous aimez le peuple, et moi aussi, *et ego* ; vous voulez le bonheur du peuple, et moi encore davantage, *et plus ego*.

Vous, les amis du peuple ! menteurs ! mais chaque jour vous vous en éloignez pour devenir les Aristocrates de la Démocratie ; mais vous ne vous en servez que pour satisfaire vos ambitions sans bornes ; mais, depuis que le peuple vous écoute et vous suit les impôts augmentent et le malaise devient général. Mais bientôt le peuple ouvrira les yeux pour reconnaître ses vrais amis, et déjà, tandis que vous faites des fortunes scandaleuses avec l'impôt du peuple, le pauvre que vous méprisez, le malheureux que vous avez trompé vient frapper à la porte du presbytère, et il s'en va en murmurant : Non le cléricisme n'est pas l'ennemi.

Pendant que vous bâtissez de véritables châteaux en Espagne, nous vivons au milieu du peuple, contents d'un modeste logement que votre concierge ne trouverait certainement pas assez convenable.

Lorsque vous pouvez donner huit ou douze mille francs à votre cuisinier, nous partageons avec nos pauvres cette misérable indemnité de neuf cents francs que vous voudriez encore nous enlever.

Si vous êtes les amis du peuple, venez donc prendre notre place seulement pendant six mois ; venez avec vos mains fraîchement gantées, cultiver notre jardin potager ; venez vivre isolés sur les montagnes désertes ou dans les plaines marécageuses ; venez visiter tous les malades, assister à toutes les agonies, et suivre l'épidémie dans toutes les maisons où elle apporte la misère et la mort.

Après quinze années d'études sérieuses, nous aussi nous pouvions, comme nos émules, médecins, avocats ou négociants, arriver à la gloire et à la fortune ; tandis que nous n'avons que l'honneur de vos insultes, et si parfois la fortune nous a dotés d'un patrimoine, je vais vous dire ce que nous en faisons, comme si, d'ailleurs, vous pouviez l'ignorer ! nous le partageons avec le pauvre que la Providence nous a confié. Une de vos feuilles les plus radicales n'a-t-elle pas été obligée de constater ces jours-ci, qu'un misérable qui n'avait pu trouver asile dans le sein de votre philanthropie, serait mort de faim sans la charité d'un prêtre qu'elle appelle un *porte-soutane* ; comme si, pour satisfaire la rage qui la dévore, elle ne pouvait s'empêcher d'ajouter une injure à la louange que la vérité lui arrache. Mais afin que le peuple soit de plus en plus édifié et qu'il connaisse mieux ses véritables amis, je me fais un devoir de faire connaître de quelle manière un *porte-soutane* a disposé de son patrimoine.

Au mois de novembre de la présente année 1882, M. l'abbé Piotery du diocèse de Lyon, après avoir exercé pendant 38 ans le saint ministère à Pommiers (Loire), paroisse située dans une partie assez marécageuse de la plaine du Forez, vient de se retirer à Saint-Germain-Laval (Loire), après avoir doté cet hospice d'une somme de cinquante mille francs en faveur des malades pauvres de la commune de Pommiers, qui auront le droit d'y occuper deux lits à perpétuité.

A la même époque, M. l'abbé Piotery a versé quatre mille francs pour fonder un bureau de bienfaisance à Montrond, lieu de sa naissance. Auparavant, il avait donné à cette même commune un immeuble important qui sert de presbytère. Voilà parmi tant d'autres qui ne sont racontés ni sur les toits ni dans les colonnes de vos journaux, un exemple de la charité du prêtre pour le pauvre peuple, et là, comme ailleurs, les malheureux que vous aviez égarés s'écrieront à perpétuité : Vous êtes

des menteurs ; notre ami sincère c'est encore le prêtre qui vit avec nous, qui partage nos peines, nous console et nous assiste encore après sa mort, nous disant par ses fondations charitables qu'il nous aime à perpétuité. J. M. D.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Dans sa séance de fin d'année, la Société a procédé au renouvellement de son Bureau qui se trouve ainsi constitué pour 1883 :

Président.. . . .	MM. VETTARD ;
Vice-président. . . .	SALOMON DE LACHAPPELLE ;
Secrétaire.	DISSARD ;
Secrétaire-adjoint. . . .	DE MILLOUÉ ;
Trésorier.. . . .	PALLIAS ;
Archiviste.	VACHEZ.

COMITÉ DE PUBLICATION :

MM. VACHEZ, BARON RAVERAT, GUIGUE, GUIMET, BLETON.

Dans la même séance, a été prononcée l'admission, comme membre honoraire, de M. GEORGE qui va compter vingt années de sociétariat au mois de mars prochain, et l'admission, comme titulaire, de M. Joseph Roy.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques fragments d'un petit poème : le *Drapeau du 86^e*, dû à la plume du nouvel élu. Cette pièce a été écrite à l'occasion de la distribution des nouveaux drapeaux. L'auteur, qui payait alors sa dette au service militaire, salue la vieille bannière de son régiment et raconte comment elle a survécu à nos récents désastres.

Et tandis qu'au dehors

La rafale pleurait, comme un soupir des morts,
Que la neige couvrait les glacis d'un suaire,
Ou bien qu'en un ciel froid, la lune poitrinaire
Montrait sa face pâle et ses cornes d'argent,
Les genoux à la flamme, écoutant le sergent,
Les bleus, comme l'on dit, les yeux sur ses médailles,
Ouvraient l'oreille grande aux récits des batailles.
Nous étions, ce jour-là, contait le vieux *brisquard*,
Entre Ribeauvilliers et Saint-Martin-d'Hocquard.
Là, massés savamment dans une gorge sombre,
Ils étaient vingt contre un !... Nous cédâmes au nombre,
Car à quoi bon lutter?... Les dragons bavarois
Tournaient nos flancs à peine abrités par les bois.
Notre feu lentement s'éteignit sur la ligne ;
Enfin, se repliant à travers blés et vigne,
Les tirailleurs au bois coururent d'un élan.
Plus d'un conscrit restait et plus d'un vétéran :
Ils se sont endormis sur une froide couche,
Les armes à la main, et ton nom à la bouche,
O France ! Ils sont heureux, ceux-là !...

Puis vient l'ensevelissement du drapeau qu'on ne saurait laisser tomber aux mains de l'Allemand.

Au pied d'un chêne, alors, sous la mousse, on creusa
Une fosse bien noire, et l'on y déposa
Le drapeau replié dans sa douleur mortelle,
Comme un aigle expirant, battant l'air de son aile,
Fixant des yeux éteints, mais terribles encor...

L'un après l'autre, tous, nous jonchâmes la plaine.
Je tombai le dernier sur la sanglante arène ;
Je sentis sur mon corps passer comme un galop
De chevaux effrénés : et je ne sais plus trop
Ce que fit le canon sur le champ de bataille...
Je crois que je dormis.

Le drapeau exhumé par le vieux sergent et son capitaine est rapporté, à travers mille périls ; ils voient enfin

Les tentes blanchissant sur le front de bandière.
Sauvés ! Vive la France ! Et l'écho des forêts
Répéta notre cri jusqu'aux postes français.

JEAN DE LYON.

BULLETIN FINANCIER

Nous avons promis dans notre dernier bulletin de donner les raisons de la faiblesse persistante du marché.

Après le krach de janvier 1882, dont les conséquences sont encore

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

— Poivre-et-Sel ! fit Rémouleur en reculant de surprise : ça date du village ! hohé ! les *vétères* ! c'est Lampion, dit Poivre-et-Sel, dit Béquilard, dit Pantin-l'Économie...

Il prit le verre et le vida d'un trait.
Les habitués du cabaret, qui étaient trop jeunes coquins pour se rappeler Lampion dit Poivre-et-Sel, etc., se remirent à causer et à boire.

Une demi-douzaine de vétérans s'approchèrent et entourèrent Benoît qui demanda quatre litres d'un coup, et qui reprit, après avoir échangé à la ronde quantité de poignées de main :

- Êtes-vous rentiers, vous, à présent ?
 - S'en faut !
 - L'ouvrage va-t-elle ?
 - Pas fort.
 - Combien que vous coûtez l'heure ?
 - Pas cher !
 - Des verres pour tout le monde et bavardons !
- Le lecteur nous saura gré de n'avoir point abusé de l'argot dans cette scène, que nous abrégeons, du reste, le plus possible.
- On bavarda. Benoît choisit quatre belles paires d'*escarpes* ou assassins de profession, et promit deux mille francs à chacun de ces docteurs, pour quatre hommes proprement guéris. Benoît ne se résér-

vait pour sa part, comme on le voit, que cent trente-quatre mille francs sur les offres prodigieuses du vicomte.

C'était de l'honnêteté.
Rémouleur et ses compagnons eussent topé à moitié prix et même à moins. Le crime, il est bon qu'on le sache, est le plus misérablement rétribué de tous les métiers.

Benoît fut reconduit en triomphe et embrassé d'importance.
Il donna son nom de rentier et l'adresse de sa maison : M. Benoît, villa du Bel-Air, et se retira en disant :

— Ce soir, à cinq heures.

Or, au moment où Benoît était entré dans le bouge du père Soulas, la respectable compagnie était en train de s'occuper d'une autre affaire. Voici de quoi il s'agissait :

Rémouleur avait découvert à Montmartre une maison habitée par un homme seul, et qui n'avait pour garde qu'un chien.

Le chien n'était pas un ennemi méprisable, mais on pouvait en avoir raison.

L'homme couchait à l'abri de bonnes barricades, et devait être bien armé ; mais le bruit public disait qu'il avait ses économies chez lui ; c'était un grigou...

Une véritable aubaine !
La maison s'appelait la villa du Bel-Air et l'homme M. Benoît : danger d'avoir plusieurs noms.

Quand Benoît fut hors du cabaret, après avoir laissé son adresse, tous les bandits se regardèrent ébahis.

Puis Rémouleur commença un pas de danse pyrrhique autour des tables ; puis encore tous les membres de la digne association se prirent par la main, et une carmagnole à tous crins souleva des nuages de poussière dans la salle basse du cabaret.

Vers cette même heure, M. le vicomte Henri de Villiers, qui avait pris un fiacre à la barrière, descendait dans la cour de son hôtel.

Son valet de chambre lui dit :

— Deux messieurs attendent M. le vicomte au salon.

— Ils s'appellent ?

— Ils ont refusé de me dire leurs noms. L'un d'eux m'a affirmé que M. le vicomte leur avait donné rendez-vous.

Henri ôta sa pelisse et entra au salon.

Deux messieurs s'étaient, en effet, installés près du feu.

Ils se relevèrent à l'arrivée d'Henri ; l'un d'eux était le général O'Brien.

— Pardonnez-moi d'avoir forcé la consigne, vicomte, dit-il en s'avancant, la main tendue et le sourire aux lèvres.

— Qui me procure le plaisir?... commença M. de Villiers.

— Nous allons causer de cela, mon cher vicomte, répartit le vieux général ; mais avant tout, permettez-moi de vous présenter M. Lemesle.

M. Lemesle, jeune homme de trente ans, tout de noir habillé, salua par trois fois d'un air digne et rassuré.

— M. Lemesle est notaire, ajouta le général en reprenant son siège près du feu ; nous allons tout à l'heure avoir besoin de lui.

XI

LE GÉNÉRAL O'BRIEN

Le vicomte Henri de Villiers salua le notaire à son tour.
Le vieux général pla le journal *l'Union*, qu'il était en train de lire, et le mit dans sa poche.

— Je vous aurais attendu comme cela jusqu'à demain matin, dit-il.

— Je suis fort aise d'être revenu aujourd'hui, répliqua M. de Villiers, qui réussit à sourire ; mais puis-je savoir pourquoi vous auriez eu tant de patience ?

— Sans doute, sans doute. Je vous aurais attendu de pied ferme, parce qu'il faut absolument que notre acte soit fait avant demain.

— Quel acte, mon cher général ?

(La suite au prochain numéro.)

loin d'être effacées, nous croyons qu'il faut l'attribuer en grande partie à l'état de nos finances.

La situation financière, sans être tout à fait compromise, commence cependant par devenir alarmante.

Les déficits budgétaires qui vont sans cesse en augmentant, ont jeté le trouble dans beaucoup d'esprits, et nombre de porteurs pris d'une certaine inquiétude, ont voulu réaliser.

Les acheteurs au comptant, faisant d'ailleurs complètement défaut, il en est résulté la baisse actuelle.

Les discours qui ont été prononcés à la Chambre lors de la discussion du budget n'ont rien appris qu'on ne sût déjà, mais la constatation officielle de cette situation n'a pas laissé que de produire une pénible impression.

Tout le monde s'est dit que si l'on ne s'arrêtait dans la voie des dépenses, de gêne qu'elle était, cette situation pouvait devenir dangereuse, même à brève échéance.

Le langage optimiste de MM. Germain, Tirard et Ribot, a été impuissant à rassurer les esprits.

En parlant des richesses de la France, MM. Germain et Tirard ont eu trop l'air de plaider *pro domo sua*; l'un pour son enfant, le budget; l'autre pour sa banque qui aurait grand besoin de la confiance pour retrouver la prospérité des anciens jours.

Quant à M. Ribot, il s'était réfuté lui-même quelques jours auparavant, et quand on l'a entendu parler ainsi, on s'est dit qu'il avait dû prêter l'oreille à quelque sirène du ministère.

Tout porte donc à croire que le marché financier se ressentira longtemps encore de cet état de choses.

Mais tout en tenant compte de cette situation, nous croyons cependant, qu'on a exagéré la baisse sur un certain nombre de valeurs.

Les valeurs industrielles ont été surtout dépréciées.

En entendant parler de réduction de dépenses pour l'exécution du programme Freycinet, on a conclu trop vite que la source des commandes allait être tarie et tous les travaux arrêtés.

Pour les ralentir, le gouvernement ne les supprimera pas.

Puis, le gouvernement n'est pas seul à faire travailler.

Les compagnies de chemin de fer et l'industrie privée peuvent régulièrement occuper les grandes usines pendant plusieurs mois de l'année.

Si nous ajoutons que la plupart ont du travail assuré, pour la majeure partie de l'année courante, la situation ne paraîtra pas aussi sombre qu'on se plaît à se l'imaginer.

Nous donnons en terminant le compte rendu des Acieries de la Marine pour l'exercice 1881-82.

Les bénéfices de l'année se sont élevés à 1.818.152 fr. 69 c. inférieurs de plus de 465.000 fr. à l'exercice précédent.

Malgré cette infériorité, le dividende de 30 fr. a pu être maintenu. L. G.

BIBLIOGRAPHIE

PAUL FÉVAL. — ŒUVRES COMPLÈTES. — 41 volumes in-18, 123 fr. net, 100 fr. Paris, Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.

Dans le malheur qui l'atteint et qui frappe toute sa famille, quelques journaux ont eu la bonne inspiration de prendre sous leur patronage les œuvres de Paul Féval, et d'en recommander chaleureusement la vente auprès du public. Nous nous faisons un devoir de nous joindre à cette initiative, avec la conviction que nos lecteurs sont tous d'avance de cœur et d'âme avec nous.

Nous sommes heureux d'ajouter que l'éditeur, M. Victor Palmé, s'est hâté de payer lui-même d'exemple. Sollicité par un groupe d'amis de l'auteur de faire quelques concessions sur le prix des Œuvres complètes de Paul Féval, il a consenti à le réduire considérablement.

Les quarante et un volumes, dont le prix est, broché, chacun 3 fr. et 4 fr. relié, seront abandonnés par l'éditeur aux conditions suivantes : Brochés : 100 fr., au lieu de 123 fr.; reliés : 145 fr., au lieu de 164 fr. Le paiement pourra se faire en 4 fois, par 25 fr.

En les achetant, vous aurez placé dans votre bibliothèque un auteur qui est l'une des gloires de la littérature française, et surtout vous aurez écarté l'angoisse qui menace à la dernière heure d'enlaidir son foyer.

C'est donc là une façon digne et honorable d'accomplir une bonne œuvre et nous espérons que dans ce beau pays de France, ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux gens de cœur.

L'ALMANACH DU PÉLERIN, pour 1883. — Charmante publication illustrée destinée à la propagande, est livrée prise en nombre, au prix suivant : 7 exemplaires, 3 fr. — 15 ex. 6 fr. — 70 ex. 25 fr. — 150 ex. 50 fr. — Prix d'un exemplaire : 50 centimes (port en sus : 20 centimes).

TABLE DES MATIÈRES. — Calendrier. — Examen de conscience de l'année 1882. — La Croix. — Pèlerinage populaire à Jérusalem. — Le comte de Rome. — Le sac de saint François. — Leçon d'histoire. — Lidivine. — M. Gerl, curé des Horties. — Le chien charitable. — Autrefois-Aujourd'hui. — Voleur sans le savoir. — La Messe des Trépassés. — Ouvrier et Calotin. — Ils ne savent ce qu'ils font. — Un Curé nommé capitaine des sapeurs-pompiers. La Vallée des Délices. — Vieux blanc. — Chaumière. — Jugements obscurs. — Calife. — Jésus et l'Enfant. — Les deux cloches. Fleur des batailles. — Hôtel du Cheval-Blanc. — La politesse dans les divers pays. — A quel âge il faut se donner à Dieu. — Heureux voleur. — Soleil tombé au pouvoir des savants. — Le Soleil ouvrier. — Ce qu'on mange à Paris. — La maison moderne. — La légende du lieutenant Verdier. — Corde de pendu porte bonheur. — Grand concours. — Commandements du pieux dynamytard.

MADAGASCAR. La reine des îles africaines. — Histoire, mœurs, flore et produits naturels, par M. CHARLES BUET. Ouvrage illustré de 40 gravures sur bois et 20 dessins hors textes, titre et couverture par Yan d'Argent. Un beau volume in-8; broché, 6 fr.; cartonné, 8 fr. Paris, Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères.

La presse tout entière s'est occupée et s'occupe encore de la question de Madagascar, en voyant les basses intrigues de la jalouse Albion pour supplanter notre influence à Madagascar et nous ravir cette belle colonie il est bon d'étudier l'histoire, les mœurs, la religion de ce pays, c'est ce qu'a fait l'auteur dans un magnifique volume in-8°, orné de nombreuses gravures et permettant aux lecteurs de le suivre pas à pas dans les nombreuses recherches qui lui ont permis d'achever ce travail d'un grand mérite.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE
Voyageur lyonnais

Reims (Suite.)

Comme aux anciens jours, les parois intérieures de l'église sont recouvertes de fort belles tapisseries du seizième siècle. La vie de la Vierge y est représentée dans ses phases principales, et le premier de ces tableaux, commençant « par le commencement », reproduit l'épisode de l'Immaculée Conception. Mais non comme notre époque mystique et alambiquée le représente : ici, on nous montre Joachim et Anne se rencontrant sous la Porte dorée.

Nos pères appelaient un chat un chat, et quand ils avaient à représenter l'Immaculée Conception, ils se gardaient bien de peindre Marie, à l'âge adulte, les bras pendants ou croisés; ils ne craignaient pas de dessiner au besoin, sur le sein même d'Anne sa mère, l'enfant prédestinée, entourée d'une auréole lumineuse.

Dans le tableau de la Nativité, de belles demoiselles, richement vêtues, font la toilette de Marie naissante; sainte Anne est couchée dans un de ces grands lits que j'envie à nos ancêtres, où l'on pouvait à volonté se coucher en long, en large ou en biais. Un peu plus loin, la sainte Vierge tisse une toile, par des procédés et avec des outils qui seraient aujourd'hui d'un rendement médiocre et se plieraient mal aux exigences de la mode.

Le coloris de ces tapisseries s'est éteint avec le temps, mais les sujets sont captivants toujours. Même quand l'artiste s'abandonne à sa verve et donne une forme mondaine à ses sujets, l'esprit est édifié parce que la foi et la bonne foi ont présidé à l'œuvre. C'est ainsi que la piété ne souffre aucune atteinte, à la vue de ces tympanes où le sculpteur a figuré le Jugement dernier et où, parmi les damnés qu'enchaîne Satan, on reconnaît des évêques ou des moines : c'est une œuvre de malicieuse gaieté et non de haine.

D'un élément plus durable que les tapisseries, les vitraux ont gardé leurs teintes magnifiques. Mais, lorsque je dis les vitraux, je parle des verrières de la façade qui, seules, ont été conservées. Toutes les baies qui éclairent les nefs, dans le pourtour, sont garnies de vitres ternes et incolores, legs d'un siècle qui n'a pas compris le moyen âge, sa grandeur, sa poésie. Il y a toujours des lacunes dans les plus hautes intelligences. Au grand siècle de Louis XIV, personne, pas même Bossuet, n'a su voir nos vieilles basiliques comme elles doivent être vues.

Est-il pourtant rien de plus beau que ces verrières de Reims, frappées par le soleil couchant et vues de l'intérieur de l'église? La pensée se porte aussitôt vers ces portes de rubis, de saphirs et de pierres précieuses dont parle l'Écriture, c'est un régal pour les yeux et une fête pour l'âme.

Ce seuil est celui que franchit, il y a quatre cent cinquante ans, l'héroïne de Domrémy, marchant presque de pair avec son souverain, tenant haut sa bannière victorieuse, et revêtue de ce superbe costume de cour qui lui fut reproché à crime, lors de son procès.

Qu'elle devait être belle ainsi! ses cheveux débordant sa toque richement empanachée; sa cuirasse éclatante, harmonieusement bombée et coupée par un baudrier d'or; le pas fier et sonore du guerrier, avec l'allure souple de la femme; le regard humide et triomphant, le visage illuminé par toutes les joies du succès et toutes les grâces d'une pudeur céleste! Si jamais spectacle humain put donner ici-bas une idée de ces messagers divins que nous peignent les vieilles légendes, c'est bien celui qui fut, en ce temps-là, offert à nos aïeux.

Vue après la cathédrale, l'église Saint-Remy laisse froid le visiteur. Elle offre cependant un chœur remarquable, clos de portiques et balustrades en marbres multicolores, et derrière le grand autel se trouve le tombeau de saint Rémy. Tout autour du sarcophage monumental, les statues figuratives des douze pairs du royaume, portant chacun une des pièces ou attributs du sacre; les six pairs laïques d'un côté, les six pairs ecclésiastiques de l'autre.

Parmi ces derniers, je m'étonne toujours de voir l'évêque de Langres, suffragant de Lyon, et que pourraient revendiquer le royaume de Bourgogne et le Saint-Empire, plutôt que le suzerain de l'Ile-de-France.

Le Gérant : Étienne LABROSSE.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère, Classique et Moderne

GRAND ABONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE
A des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉS DE PIANOS
DES MEILLEURS FACTEURS DE PARIS

HARMONIUMS

POUR ÉGLISES ET SALONS

VENTE ET LOCATION A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS

Sage-Femme

Maison d'accouchement tenue par M^{lle} JEANNIN, 3, rue de la Platière. Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

Étude de M^e REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32.

Séparation de Biens

D'un jugement de défaut rendu par la première chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré.

Il appert : Que la dame Adèle-Désirée Moureaux, épouse de M. Gustave Barret, négociant, avec lequel elle demeure à Lyon, cours Morand, 18.

A été séparée quant aux biens d'avec son mari. M^e Reverdy, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, a occupé dans cette instance pour la dite dame. Le sieur Barret n'a pas constitué avoué.

POUR EXTRAIT. Signé : E. REVERDY.

LA

PROVINCIALE

Compagnie d'Assurances à primes fixes CONTRE LES ACCIDENTS, LE CHÔMAGE ET L'INCENDIE

Fondée en 1877

Capital social : 10 Millions

Siège de la Société : 99, r. des Petits-Champs PARIS

Assurances collectives avec garantie de la responsabilité civile des Patrons Assurances individuelles Assurances contre tous les accidents matériels.

Envoi gratuit de tarifs et de prospectus sur demande.

LE TEMPS

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE
PARIS, 47, boulevard Haussmann

Assurances en cas de Décès, Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTE VIAGÈRE

POUR 100 FRANCS VERSÉS, RENTE ANNUELLE PAYABLE PAR SEMESTRE A 50 ans, 7 fr. 82 c.; — à 55 ans, 8 fr. 75 c.; — à 60 ans, 10 fr. 86 c.; — à 65 ans, 12 fr. 01 c.; — à 70 ans, 14 fr. 32 c.; — à 75 ans, 17 fr. 59 c.

VIN DE COCA MARIANI Le plus efficace des toniques, 41, boulevard Haussmann, PARIS.

A VENDRE A L'AMIABLE

GRAND VIGNOBLE dans la Gironde, cru 1^{er} bourgeois, à 6 kilomètres du boulevard de Bordeaux, avec habitations confortables et vastes dépendances, bois, terre et prairies, dans les graves sablonneuses et indennes du Bordelais, et réfractaire au phylloxéra pour le moins autant que le sable d'Aigues-Mortes; d'un revenu net actuellement de 30.000 fr., dans 3 ans de 50.000 fr. et dans 10 ans de 100.000 fr.

Contenance garantie : plus de 200 hectares en un seul tènement, bon site, air sain, le plus doux climat de la Gironde, pays de chasse.

Prix : 600.000 fr., avec facilités de paiement.

Aux agents forte commission, en cas de vente par leur intermédiaire. S'adresser à M. BLANC, propriétaire à Brown-Léognan (Gironde).

LEÇONS D'ITALIEN

19, rue du Garret, au 2^e.

Pianistes

pour soirées et au mois. Agence place Célestins, 1, au 1^{er}.

ARMES DE CHASSE

ET DE TIR

FABRIQUE ET RÉPARATION

FOURNITURE ET ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

J. MULLER, 20, rue d'Algérie, LYON.



FUSILS ANGLAIS

Armes sérieuses et garanties

Vendus aux mêmes prix qu'à Londres

A. GUINARD & Cie

PARIS

8, avenue de l'Opéra, 8

En face de la rue de l'Échelle.

EN VENTE
A l'Agence générale de publicité V. FOURNIER
14, rue Confort, à Lyon

Et à ses succursales de Saint-Étienne et de Grenoble

BILLETTS DE LOTERIE

DU

PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5.000.000 de Billets. — 600.000 fr. de Lots.

GROS LOT : 200.000 Fr.

Un lot de	100.000 fr.	Cinq lots de	10.000 fr.
Deux lots de	50.000 fr.	Vingt-cinq lots de	1.000 fr.
Quatre lots de	25.000 fr.	Cinquante lots de	500 fr.

PRIX DU BILLET : 1 FRANC

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets; 30 cent. de 3 à 10; 45 de 10 à 15; 60 de 15 à 20.

CALFEUTRAGE invisible des appartements
Bouretlets élastiques sans clous
Veuve De Dave, 26, quai du Louvre
Envoi franco du prospectus explicatif
PARIS

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCIEN
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE